

## Assemblée générale saison 2020-2021

**POUVOIR : à remplir, signer, tamponner par le président de club soit à une personne de son club, soit au président ou délégué d'un autre club**

Je soussigné(e).....

Président du Club : .....

N° du Club : ...07-75-..... *Nombre de voix du Club : .....*

Donne pouvoir pour me représenter à l'assemblée générale du samedi 13 novembre 2021 du Comité Départemental de Paris à

monsieur ou madame.....

membre de mon club

président ou délégué du Club : .....

N° de club : .....

Date : .....

**Cachet du Club**

**Signature du Président de Club**

Mention « bon pour pouvoir »

Le porteur du pouvoir doit présenter sa licence 2021 à l'émargement

Le mandat ou le pouvoir devra être présenté au bureau de l'Assemblée Générale pour enregistrement uniquement le samedi 13/11/21 à partir de 18h30 et jusqu'à 19h30. Aucun mandat ni pouvoir ne pourra être enregistré au-delà de cette heure. En cas de perte, tout pouvoir ou mandat sur papier libre pourra être accepté s'il porte les mêmes mentions (notamment "Bon pour pouvoir", signature du Président de Club tampon et date). En cas de second pouvoir, seul le pouvoir dont la date est la plus proche de l'Assemblée Générale sera pris en compte.